

PLAN GIRONDIN D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

LA GIRONDE,
PARTENAIRE DE TES DÉBUTS



Projet Génération 11-25 ans

**« SOYEZ À L'ÉCOUTE DES JEUNES,
NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR. »**

Melany (22 ans)

**« LES PROMESSES, ÇA SERT À RIEN
SI ON NE LES TIENS PAS ! »**

Tristan (12 ans)

« METTEZ VOUZ À NOTRE PLACE ! »

Nina (16 ans)

**« SOYEZ PRÉSENT AUPRÈS DE LA JEUNESSE,
FAÎTES VOUS CONNAÎTRE. »**

Amine (18 ans)

**« SOYEZ PLUS PRÉSENTS,
METTEZ VOS ACTIONS EN AVANT. »**

Lucile (20 ans)

Ces messages sélectionnés parmi les réponses des 5 100 jeunes ayant été consultés durant l'été 2015 témoignent que la jeunesse est une ressource d'avenir à part entière pour le Département de la Gironde. Ils souhaitent s'investir, participer à la vie de la collectivité.

Le Département fait le choix d'accompagner au quotidien les jeunes dans leur parcours d'autonomie notamment par ses actions dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle, des loisirs culturels et sportifs, de la mobilité, du logement et de la citoyenneté. Il agit ainsi pour donner à tous les jeunes girondins les mêmes opportunités pour se construire, être protégés et en bonne santé, réussir leur parcours éducatif et personnel, s'insérer socialement et professionnellement, s'émanciper, s'épanouir, être autonome et devenir des citoyens.

Le Département de la Gironde a pour objectifs de réduire les inégalités et discriminations sociales, économiques, culturelles ou territoriales des jeunes, de les soutenir, notamment les plus faibles d'entre eux, afin de leur assurer de meilleures conditions de vie et d'améliorer leur bien-être au quotidien.

Il a également pour ambition de favoriser l'engagement, la créativité des jeunes en leur donnant la possibilité de s'exprimer, d'innover, de s'impliquer, de développer leur esprit critique et leur citoyenneté.

Ainsi, conformément à la Convention internationale relative aux Droits de l'enfant et dans la continuité des valeurs et des principes adoptés en juin 2005 dans le « *Manifeste pour la Jeunesse en Gironde* » le Département de la Gironde, au travers du Plan girondin d'actions en faveur de la jeunesse, réaffirme ses engagements en faveur des jeunes de 11 à 25 ans.

Ce document synthétique, élaboré à partir des résultats des consultations effectuées auprès de 5100 jeunes, de 600 professionnels jeunesse et réalisé en collaboration avec les directions départementales et les élus, décline les mesures prioritaires mises en œuvre sur la période 2016-2021 pour les jeunes de 11 à 25 ans.

Les ambitions départementales pour la jeunesse sont regroupées autour de 3 grandes orientations politiques transversales :

- garantir l'égal accès de tous les jeunes au droit commun ;
- favoriser l'insertion et l'autonomie des jeunes ;
- permettre aux jeunes de s'impliquer pleinement dans la société en créant des outils adaptés pour soutenir leurs initiatives, leur créativité et exercer leur citoyenneté.

**Plus d'informations sur le Projet Génération
11-25 ans sur *GIRONDE.FR/JEUNESSE***

ORIENTATION I : GARANTIR L'ÉGAL ACCÈS DE TOUS LES JEUNES AU DROIT COMMUN

Objectif 1 : Assurer la réussite scolaire pour tous les collégiens : le Projet éducatif départemental

Mesure 1 : Développer et adapter le soutien départemental aux projets réalisés dans les collèges

Mesure 2 : Garantir à toutes les familles l'accès à la restauration scolaire

Mesure 3 : Ouvrir le collège sur son environnement, développer des liens avec les territoires entre le temps scolaire et hors scolaire, encourager les décloisonnements entre les différents acteurs éducatifs

Mesure 4 : Soutenir la parentalité, l'accompagnement à la scolarité et impliquer plus fortement les parents dans le parcours éducatif du jeune.

Objectif 2 : Conforter l'accessibilité des jeunes à la vie culturelle et artistique

Mesure 5 : Créer un « Pass culture jeunes » pour favoriser la découverte culturelle.

Mesure 6 : Créer un « Tremplin jeunes » pour valoriser les jeunes talents girondins.

Mesure 7 : Mettre en œuvre un nouveau Plan départemental d'Education Artistique et Culturelle avec les partenaires du Département.

Objectif 3 : Permettre l'accès au sport et aux loisirs pour tous

Mesure 8 : Créer un dispositif Sport – Santé – Bien être dans les collèges

Mesure 9 : Développer des actions pour développer l'accès au sport des adolescentes

Mesure 10 : Promouvoir les actions sportives accessibles aux jeunes (CAP 33, Objectif Nage, Jeunes au Stade, Aventures Gironde...)

Objectif 4 : Sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux et de développement durable

Mesure 11 : Créer un dispositif pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable par la question de l'alimentation.

Mesure 12 : Promouvoir les actions d'Education et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable (Billets courant verts, Clubs nature de Gironde, lutte contre le gaspillage alimentaire, prévention des déchets, guide composteur, cartable sain...)

Objectif 5 : Favoriser l'accès aux droits des jeunes

Mesure 13 : Développer des actions pour favoriser l'information des jeunes sur leurs droits

Mesure 14 : Mettre en œuvre des actions pour lutter contre toutes les formes de discriminations et pour agir concrètement sur l'égalité filles-garçons

Mesure 15 : Mettre en œuvre dans chaque schéma ou plan départemental une évaluation concernant les impacts sur le mieux vivre quotidien des jeunes

ORIENTATION II : FAVORISER L'INSERTION ET L'AUTONOMIE DES JEUNES

Objectif 6 : Favoriser l'accès à la santé, aux soins des jeunes

Mesure 16 : Développer et promouvoir les actions d'information santé directement auprès des jeunes

Mesure 17 : Développer la couverture départementale des réseaux de prévention, d'écoutes, santé avec l'ensemble des professionnels concernés

Mesure 18 : Améliorer les conditions d'accès aux soins notamment dans le milieu rural

Objectif 7 : Protéger et accompagner les jeunes les plus fragilisés

Mesure 19 : Assurer la protection des jeunes en proposant une réponse adaptée à chaque situation

Mesure 20 : Renforcer la prévention spécialisée sur l'ensemble du Département de la Gironde

Objectif 8 : Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Mesure 21 : Lutter contre la précarisation des jeunes, les soutenir et les aider à bâtir leur parcours de vie personnel et professionnel

Mesure 22 : Encourager les initiatives innovantes pour les jeunes en situation de handicap.

Mesure 23 : Accompagner les jeunes agriculteurs dans la création de leur activité

Mesure 24 : Développer des actions en faveur des jeunes dans le cadre de l'Economie sociale et solidaire (ESS).

Mesure 25 : Créer au sein du Département une bourse aux stages dès la classe de 3ème.

Objectif 9 : Faciliter la mobilité des jeunes

Mesure 26 : Promouvoir les actions TransGironde : transports scolaires, tarifs réduits jeunes, plateforme de covoiturage.

Mesure 27 : Soutenir le développement d'initiatives innovantes - sensibilisation à l'usage des transports, plateformes de mobilités, réseaux locaux de transport...

Mesure 28 : Renforcer l'Aide au permis de conduire

Objectif 10 : Développer des actions en faveur du logement des jeunes

Mesure 29 : Créer une offre de logement pour les jeunes en situation de rupture

Mesure 30 : Poursuivre le soutien aux Habitats jeunes

ORIENTATION III : PERMETTRE AUX JEUNES DE S'IMPLIQUER PLEINEMENT DANS LA SOCIÉTÉ EN CRÉANT DES OUTILS ADAPTÉS POUR SOUTENIR LEURS INITIATIVES, LEUR CRÉATIVITÉ ET EXERCER LEUR CITOYENNETÉ

Objectif 11 : Favoriser l'engagement et la participation des jeunes

Mesure 31 : Accueillir des jeunes en Service civique au sein du Département et soutenir les actions de Service civique en particulier en milieu rural

Mesure 32 : Développer l'apprentissage de la citoyenneté via le Conseil départemental des jeunes, les projets de citoyenneté active, l'Education aux usages numériques et aux medias...

Mesure 33 : Consulter annuellement les jeunes sur un sujet précis via Internet

Objectif 12 : Soutenir le développement des initiatives jeunesse sur les territoires

Mesure 34 : Mieux accompagner les projets des structures locales accueillant des jeunes

Mesure 35 : Développer les réseaux locaux et les partages de pratiques entre professionnels

Mesure 36 : Elaborer un second Schéma Départemental Jeunesse 2016-2021 avec nos partenaires institutionnels (CAF, MSA, DDCS, DSDEN)

Mesure 37 : Poursuivre le soutien départemental aux associations d'Education populaire

Objectif 13 : Soutenir et valoriser la créativité, les innovations portées par les jeunes

Mesure 38 : Renforcer le dispositif de soutien aux initiatives des jeunes « Jeunes en actions »

Mesure 39 : Développer les outils numériques pour valoriser et partager les projets réalisés par les jeunes

Objectif 14 : Favoriser les échanges européens et internationaux

Mesure 40 : Développer la mobilité européenne pour les jeunes les plus en difficulté

Mesure 41 : Sensibiliser les jeunes à l'idée, à l'appartenance européenne.

Mesure 42 : Promouvoir les travaux et les démarches de l'Union européenne en faveur des jeunes

Objectif 15 : Simplifier l'accès à l'information Jeunesse

Mesure 43 : Créer un espace mobile pour informer directement les jeunes sur leurs lieux de vie

Mesure 44 : Utiliser les outils numériques pour informer directement les jeunes (newsletter, facebook...)

Mesure 45 : Créer un nouvel espace numérique dédié aux actions et informations jeunesse pour les professionnels.